



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT

La démarche responsabilité sociétale du Cerema matérialise la contribution opérationnelle de la prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes.

Au Cerema, la démarche responsabilité sociétale concerne tout le personnel avec un engagement collectif et individuel, qui favorise les initiatives et valorise les bonnes pratiques. C'est une démarche cohérente avec nos missions et les sujets traités notamment la transition écologique.

La réussite de la démarche repose sur une mobilisation de tous, elle favorise les initiatives et valorise les bonnes pratiques. Elle s'appuie également sur un dispositif d'écoute de ses parties prenantes.

Le réseau social MonCerema est utilisé pour diffuser et consolider des résultats, fédérer au travers d'un partage de bonnes pratiques et favoriser l'évolution des comportements.

La démarche est pilotée par le processus Stratégie-Pilotage du système de management de la qualité Coesion. Cela garantit sa pérennité, sa réactivité vis-à-vis des évolutions du contexte et son évaluation.

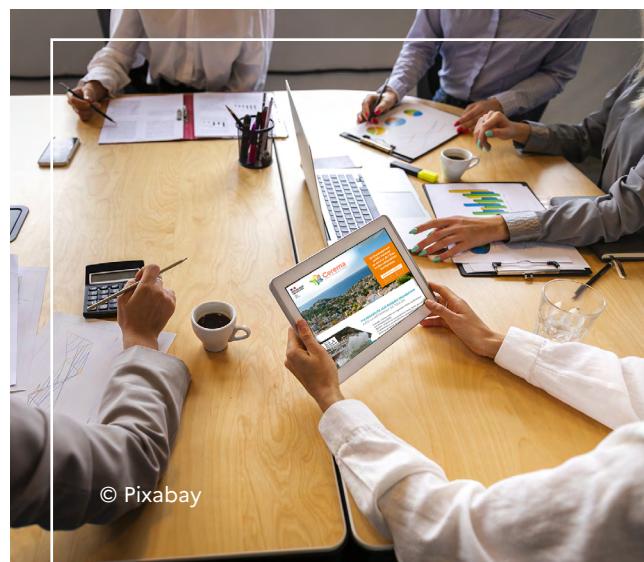
Le lancement de la démarche a été formalisé par la signature d'une charte de développement durable entre le commissaire général au développement durable et notre directeur général le 10 octobre 2019.

Le projet d'établissement 2020 a permis un diagnostic et la définition des enjeux suivants importants pour le développement durable de l'établissement.

## 1 CONSTRUIRE AVEC LES AGENTS UNE VISION PARTAGÉE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET DES ACTIONS POUR SON AMÉLIORATION

La qualité de vie au travail (QVT) comprend l'ensemble des actions permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles les agents exercent leur travail. Elle comprend des actions pour :

- la prévention des risques psychosociaux,
- le management et les relations de travail,
- l'organisation et les conditions matérielles du travail,
- la reconnaissance des agents,
- la formation professionnelle,
- l'équilibre vie professionnelle / vie privée,
- l'égalité professionnelle.



## 2

## DÉVELOPPER LA STRATÉGIE CLIMAT SUR LE TERRITOIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le Cerema, fort de son large panel de compétences au service de l'aménagement des territoires, se doit d'inscrire l'ensemble de ses activités dans une logique d'intégration de la dimension « climatique » et le respect de la trajectoire carbone pour :

- accompagner les territoires,
- garantir que notre offre est compatible avec les engagements climatiques,
- être exemplaire, en réduisant notre empreinte carbone.

Un projet empreinte carbone a été lancé. En 2022, le Cerema diffusera son bilan carbone (BEGES) et élaborera son plan de transition.

Pour s'approprier les causes et conséquences du changement climatique, tous les agents du Cerema sont invités à réaliser une fresque du climat avec des animateurs formés du Cerema.

## 3

## S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR FAIRE DU CEREMA UN ÉTABLISSEMENT ÉCORESPONSABLE EXEMPLAIRE

Le Cerema est un établissement public écoresponsable et à s'inscrire dans une démarche volontaire de transition écologique et solidaire avec 20 mesures pour :

- mieux se déplacer,
- mieux gérer les ressources,
- mieux se chauffer.

La démarche se concrétise par des modifications de comportements individuels.

Ces évolutions sont permises par des actions collectives nationales et locales conduites vis-à-vis des enjeux prioritaires et suivant les évolutions du contexte et des attentes des parties prenantes, au regard des lignes directrices de la responsabilité sociétale de l'établissement.

Le projet stratégique 2021 explicite l'implication du Cerema pour les objectifs développement durable de l'Agenda 2030.

